



Village  
des médias

Dugny



# Atelier 1 « Quels usages pour les espaces publics du Village des médias ? »



31 MARS 2021

Introduction .....	4
Grandes lignes des différentes interventions .....	4
Le projet des ouvrages olympiques et paralympiques .....	4
Le Village des médias .....	5
... et ses espaces publics .....	5
Temps d'échanges .....	8
Votre espace public idéal .....	8
Se déplacer, Se promener .....	9
Se réunir .....	9
Se détendre, se divertir .....	10
Faire du sport .....	10

*Le 6 avril 2021, la cour administrative d'appel de Paris a demandé à la SOLIDEO de suspendre partiellement les travaux sur le Village des médias. Les échanges avec le territoire sur les futurs usages dans les espaces public du Village seront poursuivis ultérieurement.*

*Début mars 2021, pour associer les citoyens dans la conception des projets urbains, la SOLIDEO avait lancé une **phase de participation citoyenne autour des usages** dans les futurs espaces publics du Village des médias. Deux rencontres ont été organisées : un café projet au marché de Dugny le 19 mars et un atelier de participation le 31 mars.*

Le présent compte-rendu restitue les échanges tenus lors de l'atelier du 31 mars.

Liste des Intervenants :

SOLIDEO

**Augustin Tran Van Chau**, Directeur de projet du Village des médias

**Romuald Legand**, Directeur des espaces publics

**Kristen Lecorgne**, Cheffe de projet participation citoyenne et communication

Conseil départemental de Seine-Saint-Denis (93)

**Fabien Rouilly**, Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité

**Marthe Mouradian**, Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité

Agence TVK

**Caroline Desile**, Directrice de projet

**Vincent Hertenberger**, Directeur de projet

**Etienne Mervelet**, Architecte

Agence Traitclair :

**Mathilde Savary**, Cheffe de projet

**Marie-Liesse Poyeton**, Chargée de concertation

Nombre de participants : 25



## Introduction

**Quentin Gesell**, Maire de Dugny et Vice-président de la Métropole du Grand Paris remercie l'ensemble des participants.

La Ville de Dugny attache une importance particulière à ce que les futurs aménagements appartiennent aux Dugnysiens. Ce premier atelier permet d'associer les habitants au projet et de découvrir leurs attentes afin d'y répondre. Le maire indique qu'il sera présent lors de la réunion de restitution pour entendre les enseignements de cette phase de participation citoyenne.

## Grandes lignes des différentes interventions

### Le projet des ouvrages olympiques et paralympiques

Augustin Tran Van Chau présente tout d'abord **les cartes des sites de compétition des phases olympiques et paralympiques**, ainsi que **le Village des médias situé à Dugny** au sein de la ZAC « Cluster des médias ».

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, représenté par Fabien Rouilly et Marthe Mouradian, présente **l'Aire des vents**. Cet espace complètement imperméabilisé de 27 hectares est

aujourd'hui fermé un tiers de l'année aux usagers afin d'accueillir des grandes manifestations et présente des enjeux écologiques faibles et circonscrits.

Le projet vise à créer, pour l'après-Jeux, un nouveau parc départemental en le revégétalisant, en renforçant les liens avec la ville de Dugny et le parc Georges-Valbon grâce à deux nouvelles entrées, en rendant le site aux usagers toute l'année, en renforçant les usages de loisirs et sportifs et en renforçant la qualité paysagère du site.

Pour le projet, les associations et les habitants seront sollicités afin de définir le programme du futur parc lors de temps de concertation à partir d'avril 2021.

## Le Village des médias...

Augustin Tran Van Chau présente le Village des médias. Ce nouveau quartier sera caractérisé par :

- Une ville-parc prolongée ;
- Un quartier vivant et complémentaire pour Dugny, avec la mise en place de nouveaux commerces ;
- Un quartier durable ;
- Des logements confortables et évolutifs proposant un parcours résidentiel pour répondre aux différentes capacités financières des habitants du territoire (locatif social, locatif intermédiaire, locatif libre, primo-accession à TVA réduite éligible au Prêt à Taux Zéro, accession libre, résidences services pour étudiants, jeunes actifs, seniors...) ;
- Une harmonie architecturale en continuité avec les cités-jardins.

## ... et ses espaces publics

L'agence d'architecture et d'urbanisme TVK expose ensuite les aménagements des espaces publics à l'aide de zooms géographiques du Village des médias dans le but de mieux comprendre les enjeux pour les habitants.

Etienne Mervelet détaille dans un premier temps **le zoom géographique sur la lisière nord** à proximité du quartier Maurice Thorez. A cet endroit, l'accès à l'Aire des Vents se fait par une rampe paysagère permettant de bénéficier de l'accès le plus direct possible depuis le centre-ville de Dugny. La rampe dispose d'élargissements permettant tout d'abord de permettre une accessibilité universelle et de créer des espaces de détente pour profiter du paysage. Il est envisagé que l'escalier soit complété par des jeux qui animent l'espace public.

### Zoom sur la lisière nord



Vincent Hertenberger évoque le **zoom géographique sur le parvis du groupe scolaire**, espace ouvert et végétalisé. Des places de stationnements seront présentes – y compris pour cars scolaires – ainsi que du mobilier urbain (bancs, tables de pique-niques, WC public). Le projet intègre, à ce stade, une aire de jeu paysagère tous âges confondus en lien avec l'équipement scolaire ainsi qu'une grande allée s'insérant dans le quartier, proposant un espace ouvert à de multiples usages. Les participants sont invités à soumettre des propositions pour animer cet espace.

### Zoom sur le parvis de l'école



Caroline Desile présente ensuite le **zoom géographique sur le parvis du gymnase**, venant après les Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est envisagé des marquages au sol pour animer l'espace public de la future entrée de l'Aire des Vents. Le projet souhaité est de toujours développer des espaces publics fortement végétalisés, pour des usages ludiques et sportifs, permettant d'ouvrir le gymnase vers l'extérieur. Le quartier disposera d'un stationnement paysager pour renforcer la perméabilité du sol.



Le **zoom géographique sur le Plateau** est présenté. L'idée est d'accompagner les parcours vers la gare du tramway T11 Dugny-La Courneuve à travers les futurs espaces publics du Village des médias. Un aménagement pour les modes de déplacements doux est prévu, avec une plantation d'arbres dans la zone. Des futurs commerces en rez-de-chaussée disposeront d'espaces pour installer des terrasses, favorisant l'animation de l'espace public.



Kristen Lecorgne annonce que l'objectif de l'atelier est de recueillir l'expérience du territoire des participants ; le but est de travailler ensemble sur les futurs usages publics pour 2024 – 2025.

*Des questions ont été posées à la fin de la présentation des intervenants.*



### **Des arbres ont été abattus le mois dernier sur le périmètre, une participante demande s'ils ont été depuis compensés ?**

Augustin Tran Van Chau explique que pour pouvoir abattre des arbres, il faut prévoir une compensation. Aujourd'hui, la compensation a été réalisée avant le 31 mars 2021, notamment grâce à la plantation d'environ 8 300 arbres sur l'Aire des Vents à Dugny. Au global, dans le périmètre de la ZAC (La Courneuve, Dugny, le Bourget), la surface des arbres abattues aura été compensée par une surface plantée trois fois plus importante.

### **Est-ce qu'une étude commerciale a été réalisée ?**

Augustin Tran Van Chau explique qu'une étude sur l'implantation des futurs commerces a été réalisée afin de répondre aux besoins des habitants du nouveau quartier. L'objectif est de venir en complémentarité avec les commerces existants du centre-ville.

## **Temps d'échanges**

### **Votre espace public idéal**

Les participants ont été invités à donner 3 mots pour décrire l'espace public « idéal ». Le nuage de mots est le



**Les échanges se sont déroulés en deux temps sur les 5 grands types d'activités répertoriés (se déplacer, se promener/ se réunir/ se détendre, se divertir/ faire du sport) :**

- Le recueil de l'expertise habitants sur les espaces publics actuels ;



- Le recueil des attentes et besoins pour les espaces publics du futur quartier.



## Se déplacer, Se promener

Une participante déclare utiliser le bus 249 jusqu'à l'école Nelson Mandela ou faire de la marche pour se rendre à la gare de Dugny – La Courneuve : le trajet est agréable car entouré de verdure. Elle utilise également le T11 pour se rendre à la gare du Bourget ou le bus 133.

Une autre participante explique que beaucoup de Dugnysiens se rendent au Parc Georges-Valbon ainsi que d'autres citoyens des alentours. Les sportifs majoritairement vont du Parc Georges-Valbon à l'Aire des vents, ce qui leur permet de faire une boucle de 12 km. Avec les nouveaux aménagements, cette boucle sera cassée et l'Aire des vents sera coupée du Parc Georges-Valbon qui n'appartiendra plus qu'aux dugnysiens.

Augustin Tran Van Chau explique que le projet permet de créer deux nouvelles entrées à l'Aire des vents. L'entrée avec la nouvelle diagonale sera un espace public ouvert à tous, dédié aux modes doux et il permettra de relier plus directement l'Aire des vents à la gare et donc au parc Georges-Valbon. Le trajet pour les piétons, les cyclistes, les joggeurs sera plus agréable et plus sécurisé. Le projet prévoit également un apaisement de la RD50 pour les modes doux. **Ces nouveaux parcours seront ouverts à tous et permettront un accès à l'Aire des vents plus agréable.**



*Le parc départemental Georges-Valbon*



*La gare Dugny – La Courneuve T11*

## Se réunir

Dans les espaces de rencontre de demain, une participante indique qu'il est important de trouver **un nombre de poubelles proportionnel à la grandeur de l'espace et à la fréquentation**, afin d'éviter des nuisances.



*Images d'inspiration pour l'aménagement des espaces publics du Village des médias*



## Se détendre, se divertir

Martin Citarella, conseiller technique aménagement du CDOS 93, aborde les sols dans les espaces de jeux pour enfants : **une pelouse peut suffire à sécuriser les espaces plutôt que les sols habituellement mis en place, afin de concilier les objectifs de sécurité avec des objectifs environnementaux.**

Une participante suggère que **des agrès sportifs pourraient être mis en place** dans ces espaces afin de permettre une activité des adultes accompagnants les enfants.



## Faire du sport

Les participants déclarent qu'il y a **peu de pratiques sportives** car il y a peu d'infrastructures dans l'espace public actuel.

Pour le quartier de demain, les participants rejoignent les avis émis lors du café du projet du 19 mars qui sont de **mettre en place des infrastructures sportives** telles qu'un city-stade, un boulodrome, etc.

Une participante intervient pour déclarer l'importance d'avoir des **zones d'ombre autour des espaces dédiés au sport** pour faciliter les pratiques en fonction du climat et de mettre **des accès à l'eau** à disposition des citoyens.

Martin Citarella, conseiller technique aménagement du CDOS 93, est favorable aux espaces extérieurs proposés devant le gymnase, il est également favorable à la mise en place de **marquages au sol de couleurs différentes** permettant d'identifier les parcours. Il conseille d'associer activement les clubs et les comités sportifs à la co-construction des futurs espaces sportifs et notamment à la mise en place de lieux innovants, d'aires sportives accessibles à tous.

Une participante déclare que les citoyens peuvent avoir certaines réticences à se rendre sur les lieux sportifs ouverts à tous à cause de la peur du regard des autres. Afin de contourner cela, elle suggère de mettre en place des haies qui peuvent cacher un peu l'espace sans le couper du reste du site.

### \*\*\* CONCLUSION \*\*\*

La SOLIDEO remercie l'ensemble des participants et les invite à être présents lors du deuxième atelier sur les espaces publics sur le Village des médias qui se tiendra, à distance, le 28 avril 2021 à 18h30 et à la réunion de restitution envisagée le 5 mai à 18h30 (dates susceptibles d'être modifiées au regard du contexte sanitaire).